



### Sursaut Européen ?

Le Conseil a trouvé la semaine dernière un accord sur le budget 2013. Avant d'entériner le cadre financier pluriannuel 2014-2020, le Parlement Européen (PE) exigeait le déblocage par les Etats Membres (EM) du solde (3,9 Mds€) nécessaire pour couvrir les dépenses 2013 engagées notamment sur le fond de cohésion : c'est chose faite, le budget 2014 ne sera pas grevé d'une dette à pourvoir, comme le souhaitaient, à l'origine, les EM !

Par contre, un groupe à haut-niveau continue de discuter, sans fumée blanche pour l'instant, sur l'engagement politique exigé par le PE d'introduire de nouvelles ressources propres pour l'UE.

A l'image de certains EM, l'UE ne va donc pas si bien que cela financièrement et ose prendre des décisions audacieuses. Ainsi, dans la révision du statut des fonctionnaires adoptée ce 10 octobre, il est prévu dès 2014 :

- un gel des salaires pendant 2 ans puis une adaptation à la baisse de l'indexation annuelle,
- une hausse de 37,5 à 40 heures par semaine du nombre minimum d'h de travail sans compensation financière,
- le report de l'âge de la retraite de 63 à 66 ans,
- la réduction du taux de promotion...

Mais qu'on se rassure ! Ceci n'est en aucun cas un règlement destiné à s'appliquer également aux fonctionnaires des EM !

### Social

#### Ça patine pour la directive Travailleurs détachés !

Le dossier « dumping social » est sur la table des institutions européennes avec la modification en cours de la directive « Travailleurs détachés », qui rend possible actuellement l'utilisation en Allemagne du système des sociétés boîtes aux lettres. La ComEMPL du PE a émis un rapport en juin et attend que le Conseil des ministres donne un mandat à la Présidence (Lituanienne) pour essayer d'aller négocier un accord en première lecture. Les ministres de l'emploi des 28 EM étaient réunis ce 16 octobre pour tenter de se mettre d'accord sur le dit mandat et comme on pouvait s'y attendre, c'est raté ! Deux points continuent d'achopper, le premier sur les mesures nationales de contrôles et documents administratifs requis par les autorités nationales (article 9), l'autre sur la notion de responsabilité conjointe et solidaire dans toute la chaîne de sous-traitance (article 12). Entre une douzaine de pays prêts à signer tout de suite pour autant que leur demande d'allègement du texte soit adoptée (soit schématiquement les Britanniques, les Italiens et les pays de l'Est) et les autres (notamment France, Allemagne ou Espagne) qui veulent prendre plus de temps pour obtenir un accord « équilibré » et juridiquement davantage blindé, la Présidence n'a eu d'autre choix que de s'engager à travailler dans les semaines qui viennent pour espérer décrocher une orientation générale décisive lors du Conseil du 9 décembre. Mais ce report rend concrètement plus aléatoire tout espoir d'une conclusion du dossier avant le renouvellement du PE au printemps 2014.

### Paquet Energie/Climat

#### Le tango du PE sur le biodiesel et l'alerte rouge des électriciens

Au cours de l'examen de la proposition du "Changement d'Affectation des Sols Indirect" (CASI), qui vise à soumettre les biocarburants à une "comptabilité" complète entre les prétendus avantages de ces énergies et le déficit engendré pour l'alimentation humaine et animale, le PE a affirmé sa volonté de tourner la page sur les biocarburants de 1ère génération en ramenant de 20 à 6% leur part dans la consommation totale d'énergie pour les transports d'ici 2020. Il demande en parallèle qu'au moins 2,5% des énergies de transport en 2020 soient issues de déchets biodégradables tels que paille, fumier ou algues.

Mais ce pas en avant s'est accompagné illico de deux pas en arrière : à deux voix près, il a été refusé à Mme Lepage, rapporteur sur le dit CASI, d'aller négocier avec le Conseil pour un accord en première lecture. Conséquence directe, la directive ne sera pas adoptée sous la présente législature et donc (*suite ci-contre*)

### Dernière minute ! UE/Canada

Ce serait donc, entre autres, au bénéfice de quelques 30.000 t de fromage – avec une protection toute particulière de la Feta Grecque (pour déplaire à nos amis Québécois) – et au prix de quelques 50.000 t de viande bovine (dont 35.000 de fraîche) et 83.000 t. de viande porcine (dont 90% sans ractopamine ?!) que le Président Barroso a solennellement affirmé vendredi, que l'accord de libre-échange ouvre une nouvelle page dans les relations entre l'UE et le Canada. N'est-ce pas un peu cher payé ? Et surtout (ce n'est pas faute de l'avoir dit), il manque un contingent en volaille ! La stratégie n'est donc toujours pas la panacée de nos grands négociateurs ! Nous y reviendrons ...

### PAC

#### La prochaine Pac pour quand ?

Après la pause d'été, le PE avait entretenu le secret espoir de revenir sur les points agricoles de l'accord budgétaire des grands chefs (budget 2014-2020) pour lesquels il n'avait pas été sollicité. Tout en faisant amende honorable sur les taux de cofinancement pour les régions défavorisées et une codécision PE/Conseil sur les enveloppes nationales du DR, le Conseil n'a en revanche rien lâché sur dégressivité, plafonnement et transfert entre piliers... Définitivement scellée (septembre pour le Conseil et novembre pour le PE), la PAC peut être désormais mise en œuvre... A défaut d'être comprise pour l'instant puisque, c'est tout chaud, ça vient de sortir, la Commission vient de lancer une campagne d'info ([http://ec.europa.eu/agriculture/cap-for-our-roots/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/cap-for-our-roots/index_fr.htm)).

Certains souhaitent, grâce à la négociation sur le règlement transitoire, anticiper sur 2014 la mise en œuvre pour, par exemple, faire plus de couplage, accroître la flexibilité sur le développement rural, ... A suivre !

Mais la Commission a, elle, déjà anticipé à sa manière puisque, le 9 octobre, elle a réduit les aides directes de 4% en 2014 (principe de la discipline financière) : les moyens donnés par les chefs d'Etats au niveau du FEAGA ne permettront pas de couvrir toutes les dépenses !

elle vient de prendre de facto au moins un an de retard dans sa mise en œuvre.

Néanmoins, si l'on en croit un communiqué de presse des grandes compagnies européennes de l'électricité, l'Europe a intérêt à aller plus vite que ça pour revoir sa politique des énergies renouvelables : non seulement, celle-ci amène l'UE à promouvoir le charbon contre le gaz mais surtout, elle peut nous conduire très rapidement au blackout !

## Environnement

---

### Directive Etude d'impact

Le Parlement Européen a chargé cette semaine son rapporteur M. Zanoni d'aller négocier un accord en première lecture avec le Conseil sur la directive Etudes d'impact environnemental (EIE).

L'objectif de la Commission en proposant une modification de la directive 85/337 est de moderniser, rationaliser et "démocratiser" les différentes procédures applicables pour évaluer l'incidence sur l'environnement de projets publics et privés. Au niveau du Parlement Européen, le dossier a fait l'objet d'une attention médiatique toute particulière en raison des débats sur la consultation du public en matière d'exploration pour le gaz de schiste. Mais le vote sur d'autres points du projet était de la toute première importance pour les acteurs agricoles, car la ComEnvi du PE avait considérablement alourdi le projet initial. Finalement, la Plénière a permis de calmer les délire intégristes : les citoyens seront informés et consultés, mais nous avons obtenu notamment que les députés s'opposent au droit du grand public d'exiger une étude d'impact environnemental pour un projet spécifique. De même, un amendement qui exigeait que les projets autorisés ne démarrent pas les travaux avant l'expiration du délai prévu pour l'introduction d'un recours a finalement été repoussé. Tout comme celui qui imposait des mesures correctrices dans le cas où le suivi démontrerait l'inefficacité des mesures de compensation et d'atténuation de projets ayant des incidences sur l'environnement. Par ailleurs, le texte veut lutter contre les conflits d'intérêts entre d'une part les personnes menant les études et d'autre part les maîtres d'ouvrage et les autorités compétentes.

Les amendements apportés en Plénière rendant le texte plus compatible avec les négociations en cours au niveau du Conseil, les députés ont opté pour une tentative d'adoption en 1ère lecture. Tout dépendra maintenant de la capacité des Etats membres d'aboutir à un accord lors du Conseil Environnement du 13 décembre, sachant que la Présidence Lituanienne multiplie les réunions depuis deux mois.

### Mais aussi...

---

N'hésitez pas à nous recontacter pour plus d'informations sur les autres dossiers environnement d'actualité au niveau européen, et notamment (liste non exhaustive) la réforme des engrais organiques et les taux de zinc et de cadmium dans les digestats, l'arrêt de la Cour de justice selon lequel le lisier n'est pas un déchet, les travaux sur les BREF élevage, le rapport 2008/2011 de la Commission Européenne sur les nitrates et celui du Centre commun de recherches sur les mesures agricoles de la Directive-Cadre sur l'eau...

## Marchés agricoles

---

### Prévisions de la Commission pour 2014

Tout devrait aller mieux en 2014 semble nous dire la Commission en révélant ses prévisions sur les différents marchés agricoles, les premières à prendre en compte totalement l'UE à 28 avec la Croatie.

Sur les céréales tout d'abord, les bonnes récoltes, meilleures que l'an passé (+8,2% pour la campagne 2013/2014 comparé à 2012/2013), devrait "soulager la tension, notamment sur l'alimentation animale". Au total 301,5 Mt seront récoltées dont 45% en blé tendre et 21% en maïs. Evalués à 27,6 Mt en juin 2013, les stocks devraient remonter à 40 Mt en fin de campagne 2013/2014. Des évolutions similaires sont prévues sur le marché mondial, la production totale passant de 1,79 à 1,93 Mds t. Concernant les oleo-protéagineux, alors que les importations de soja ont diminué en 2012/13 entraînant une baisse de 10% des tourteaux disponibles pour l'alimentation animale, la Commission ignore si l'an prochain ces importations remonteront à des niveaux connus dans le passé.

En viandes, la production de viande bovine est évaluée à 7,6 Mt en 2013 dans l'UE-28, soit une baisse de 2,7% comparé à 2012 (déjà en baisse de 4% par rapport à 2011). Cependant, la diminution des abattages en veaux (-5,7%) laisse espérer aux experts en prévisions de la Commission une production 2014 en hausse de 0,7%. Pour la viande porcine, avec la fin de la période de mises aux normes bien-être, 2014 repartirait également à la hausse avec une production estimée à 22,36 Mtec (+ 0,5%) après deux années de baisse (-1,2% en 2013 et -2% en 2012). La production en volaille, seule viande à la hausse en 2013 (+0,8%), augmentera d'environ 0,4% en 2014, pour atteindre 12,83 Mtec. En 2013, les importations européennes toutes viandes confondues ont fait un bond de 5,7% (10,8% pour la viande bovine) et les exportations ont chuté de 2,2%. Les prévisions 2014 sont respectivement de + 2 et -0,6%.

Enfin, après une baisse en 2013 (-0,2%), la production de lait de l'UE va augmenter de 1,1% en 2014 : 153,9 Mt, dont 142,3 livrées aux laiteries. Selon les experts, c'est une véritable aubaine ... pour les producteurs français puisqu'il est écrit noir sur blanc que "les développements combinés pour les prix du lait et de l'aliment vont provoquer des marges favorables pour les éleveurs, et ceux qui sont compétitifs vont ainsi augmenter encore plus leur production par exemple dans les pays avec une sous-réalisation substantielle du quota comme la France". En effet, la Commission ne manque pas de rappeler qu'en 2012/2013, la France a diminué sa production de 2,9%, terminant ainsi avec une sous-réalisation de 7,4%, contribuant largement à la sous-réalisation de l'UE de 6% (seules l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Pologne et Chypre ont dépassé leur quota laiteries en 2013).

## Sanitaire

---

### Quels contrôles officiels pour les denrées alimentaires ?

Les discussions sur le Paquet santé Animale sont désormais dans leur rythme de croisière. Dans les négociations entre PE, Conseil et Commission, seul le règlement sur le financement du régime, suivi au PE par Mme Le Brun a, semble-t-il une chance de conclusion rapide, début 2014. Concernant les contrôles officiels, les débats sont lancés, parfois même en dehors du cadre des projets en cours. Ainsi dans le secteur porcin, des députés de la ComENVI, sous pression d'un lobbying farouche et intensif des DSV, relayé par les welfaristes et les consommateurs, ont fait monter la pression. Ils s'opposaient à une décision visant à renforcer la sécurité des aliments notamment par un meilleur ciblage en post-mortem en généralisant l'inspection visuelle et en réservant aux carcasses à risque les contrôles potentiellement générateurs de contamination croisée (palpation, incision). Leur tentative a finalement été repoussée et la décision sera prochainement adoptée par la Commission. Par ailleurs, la Commission vient de publier son rapport annuel sur le fonctionnement des contrôles officiels dans les Etats membres soulignant les points où des améliorations sont souhaitables, regrettant par exemple une traçabilité déficiente sur les produits d'animaux importés. Signalons enfin l'approche française sur les discussions en cours au PE et au Conseil, mise en avant par la DGAL lors de deux réunions publiques cette semaine à Bruxelles : de façon générale, l'administration française souligne que la réforme du système des contrôles officiels va dans le sens d'une plus grande harmonisation, simplification et efficacité, mais regrette la fragilité du système pour les végétaux importés. Sur la question spécifique de l'information au sein de la chaîne alimentaire (FCI), la France plaide d'une part pour une plus grande harmonisation dans l'UE notamment des listes de dangers à communiquer et d'autre part pour plus de dématérialisation (base de données) dans ladite communication.